s'entremettait ainsi dans les affaires intérieures d'un pays voisin et auralent exigé le rappel de l'ambassadeur. Le président du Conseil n'avait que deux ressources: ou s'appuyer sur les centres et la droite, et le cabinet pouvait tomber; ou suivre franchement la gauche, retirer son ambassadeur, mais alors la question religieuse était bruyamment ouverte à la veille des élections. Dans ces conjonctures, elle pouvait avoir une influence considérable sur leur issue et M. Waldeck Rousseau ne voulait pas s'y exposer. Certes il en arrivera bien à la suppression de l'ambassade et à la dénonciation du concordat; mais il veut le faire à son jour et à son heure, quand il n'y aura aucun péril pour son cabinet. Affaire de portefeuille.

— Le président du Conseil s'attacha donc au seul expédient sortable. Montant, le vendredi, à deux heures, à la tribune sous couleur de répondre à une interpellation, il lisait brusquement le décret de clôture de la session. Le tour était joué et les protestations des socialistes étaient étouffées sous les cris traditionnels de Vive la République.

10

te

ui

181

un8

ait

ire

ier.

wil.

spi-

iste

2800

— Cette lettre pontificale était en effet excessivement grave. Elle contenait la condamnation formelle de la loi des associations, la déclarait contraire au droit naturel; et un paragraphe visait directement les articles que Waldeck Rousseau avait ajoutés à la loi, et qui mettaient les communautés religieuses sous la pleine et entière domination des évêques. L'acte de Waldeck Rousseau était le commencement d'un schisme; car on ne conçoit pas, en-dehors du schisme, que les documents pontificaux doivent être contresignés, controlés par des évêques. Réduire les religieux sous la dépendance absolue des évêques, était renverserla bulle Conditae, du 8 décembre dernier, qui règle précisément les rapports des instituts religieux et des évêques, — et détruire pratiquement ces ordres, ces congrégations, qui ne peuvent subsister qu'avec une certaine liberté qui les mette sous la dépendance exclusive de Rome. On ne conçoit pas un évêque envoyant à une communauté des Pères Oblats, par exemple, des